

la revue

Les nouvelles de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Le programme de conservation de la nature de la forêt boréale : les études de cas précisent les obstacles et les possibilités

Dans le cadre de la phase deux de son programme de conservation de la nature, la TRNEE a réalisé trois études de cas qui décrivent les obstacles et les possibilités liés à la protection du capital naturel dans la forêt boréale canadienne.

Chaque étude de cas porte sur un secteur de la forêt boréale qui présente une biodiversité intéressante et différents intérêts multilatéraux susceptibles d'influencer la politique.

Région de gestion de la Muskwa-Kechika

À la fin de 1998, le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté le *Muskwa-Kechika Management Area Act* qui formalise la constitution de la région de gestion M-K. La tâche difficile qui consiste à mettre en œuvre sa vision partagée en est à ses premières étapes. Toutefois, l'étude de cas a permis de recenser un certain nombre de pratiques exemplaires, de discuter des outils de fiscalité et de réglementation nécessaires à la traduction des grands objectifs en décisions sur le terrain dans un certain nombre d'administrations, et de faire des recommandations sur trois possibilités clés de réglementation et de politique fiscale.

Recommandations

Les recommandations dans la région de gestion M-K diffèrent quelque peu de celles qui ont été présentées dans les deux

autres études de cas, car elles sont propres à la TRNEE. Après la présentation d'un examen de la région de gestion M-K, notamment sur les obstacles à la conservation, les outils de réglementation et de politique fiscale ainsi que les pratiques exemplaires, l'étude de cas recommande que la TRNEE poursuive ses travaux visant à :

- favoriser l'établissement optimal de liens entre les objectifs de conservation de la forêt boréale et les aspirations des Premières nations dans le cadre des traités et revendications territoriales par le biais d'initiatives régionales multilatérales d'aménagement du territoire ;

- utiliser des seuils numériques – des critères de qualité pour l'eau et pour l'air, par exemple – considérés comme l'un des outils de réglementation les plus efficaces pour assurer des règles claires pour tous les intervenants principaux en matière de conservation et de développement ;
- favoriser l'établissement d'un projet pilote sur l'élaboration d'un système fondé sur le marché pour la répartition de l'utilisation des terres ou de crédits d'accès dans les secteurs de la région de gestion M-K où des plans de pré-tenure pour l'industrie du pétrole et du gaz ont été établis avec des seuils de conservation.

• **Énergie et changement climatique :** document de base en préparation

• **Ecologisation de la fiscalité :** études de cas

• **Marchés financiers et durabilité :** Nouvelles en bref

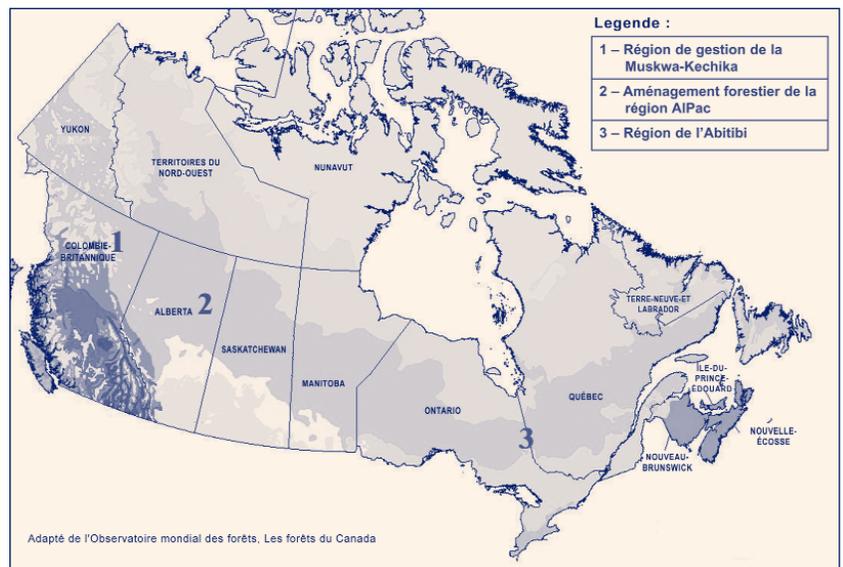


Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie

National Round Table
on the Environment
and the Economy

Canada

La forêt boréale, suite...

Région couverte par l'Accord d'aménagement forestier d'Alberta-Pacifique (ALPac)

L'étude de cas de la TRNEE sur cette zone du nord de l'Alberta se divise en trois parties.

Partie 1 – Objectifs de gestion

Afin de recenser les objectifs de gestion qui permettraient de favoriser la conservation du capital, plusieurs questions ont été posées dans le cadre de l'étude de cas : Quelles grandes valeurs de conservation devrait-on favoriser dans la région ALPac ? Quels indicateurs du capital naturel correspondent à ces valeurs de conservation, et quelles activités humaines influencent ces facteurs ? Quels objectifs de gestion propres à l'utilisation des terres devraient être adoptés dans la région couverte par l'Accord d'aménagement forestier d'Alberta-Pacifique afin de favoriser la promotion du capital naturel ?

À l'aide d'une gamme d'indicateurs de gestion durable des forêts recensés par le Conseil canadien des ministres des Forêts, des valeurs de conservation pertinentes à la zone visée par l'étude de cas – la diversité biologique, par exemple – ont été recensées et les tendances des indicateurs correspondant à ces valeurs ont été projetées. Parmi les objectifs de gestion recensés, notons :

- la préservation du couvert forestier total ;
- la préservation de la forêt ancienne ;
- la préservation des principales caractéristiques aquatiques et hydrologiques ;
- la reconnaissance et la protection des zones utilisées traditionnellement par les Autochtones et auxquelles ils accordent de la valeur ;
- l'établissement de zones dans la forêt sous gestion, dans lesquelles les effets humains sont prévenus ou fortement réduits, et gestion de l'accès par les humains ;
- la préservation des stocks et des puits de carbone terrestres.

Partie 2 – Obstacles réglementaires et options

L'étude de cas avait pour objectif de recenser les obstacles fiscaux et objectifs de réglementation à la conservation ainsi que les options de politique permettant la conservation du capital naturel tout en reconnaissant l'importance du développement des ressources naturelles et des autres valeurs socioéconomiques liées à l'utilisation des terres dans la région. Les obstacles décrits comprennent l'intégration insuffisante du processus décisionnel ; l'absence de planification de la conservation à l'échelle du paysage ; le fait de ne pas inclure les coûts et les avantages réels de la nature et le manque de ressources financières à l'appui de la conservation et des partenariats.

Énergie et changement climatique : document de base en préparation

Dans le cadre du mandat visant à aider le gouvernement fédéral à relever les défis liés au changement climatique, la TRNEE a organisé deux ateliers à Calgary et Ottawa en juin dernier afin de traiter de la nécessité d'adopter une approche à long terme mieux intégrée en matière de politique sur l'énergie et le changement climatique.

Un document de base est maintenant en cours de rédaction, à partir de l'information recueillie dans le cadre des ateliers. Le rapport examinera les liens entre l'énergie, le changement climatique et l'économie du point de vue du Canada et du continent.

L'exploration comprendra entre autres l'examen des recherches actuelles sur les enjeux à long terme de l'énergie et du changement climatique afin d'établir un ensemble de base des enjeux auxquels pourrait devoir faire face le secteur de l'énergie au Canada. Il comprendra également un examen et une évaluation du Canada dans le contexte mondial – par exemple, quelle est la relation entre le Canada et les États-Unis en matière d'énergie et de changement climatique, et quelles possibilités s'offrent au Canada sur le marché international de l'énergie ?

La rédaction du document de base sera terminée début 2005. **b**



Partie 3 – Obstacles fiscaux et possibilités

Étant donné que les gouvernements provinciaux ont compétence sur la majeure partie des terres et des ressources naturelles dans la région visée par l'EGA Al-Pac, l'étude de cas se concentre sur les obstacles fiscaux provinciaux avant de souligner les possibilités présentes. Par exemple, on pourrait utiliser des comptes de ressources naturelles et appliquer un ensemble commun d'indicateurs de durabilité gérés par tous les ministères pour améliorer le modèle de planification des activités en Alberta. Les droits de développement transférables pourraient servir à mettre en œuvre des seuils forestiers ou des seuils de perte d'habitat dans la forêt boréale. Des frais d'accès et d'utilisation pour les routes non désaffectées pourraient réduire la fragmentation de la forêt et l'interaction avec les espèces animales liées à l'accès par les humains.

La région de l'Abitibi

La région de l'Abitibi, qui chevauche la frontière de l'Ontario et du Québec, est une zone idéale pour l'évaluation de la conservation dans la région boréale de l'est du Canada.

La conclusion la plus marquante de l'étude de cas porte sur le fait que, malgré un siècle d'exploitation des ressources naturelles – le piégeage, l'exploitation forestière et minière, le développement hydroélectrique et le tourisme, par exemple – l'écosystème forestier de l'Abitibi se porte généralement bien.

Cependant, le caribou des bois est une espèce menacée. Bien qu'il franchisse librement la frontière interprovinciale, peu d'efforts ont été faits en vue d'établir une stratégie de conservation de cette espèce et aucun effort conjoint entre les gouverne-

ments de l'Ontario et du Québec n'a été entrepris. Il n'existe pas non plus de planification régionale de l'utilisation des terres dans les deux provinces.

Sur une note positive, la certification des forêts gagne en importance, et l'Ontario exigera la certification des entreprises titulaires de licences forestières d'ici 2007. Les ententes intervenues récemment entre le gouvernement du Québec et les Cris de la baie James pourraient également servir de précédent et de mesure incitative pour amener les Premières nations de la partie québécoise de la région de l'Abitibi à conclure des ententes similaires.

Recommandations

Les quatorze recommandations de l'étude de cas portent sur une plus grande coopération entre les provinces ; la facilitation de processus régionaux de planification de l'utilisation des terres ; l'établissement de nouvelles zones protégées ; un examen plus actif des concessions minières ; l'adoption de l'approche par triade au Québec ; la certification des sociétés forestières ; une participation plus importante des collectivités autochtones à la gestion des ressources, surtout en Ontario ; la propriété des crédits de carbone sur les terres fédérales ; et une stratégie régionale intégrée de gestion du caribou. **b**

Pour en savoir davantage : Vous trouverez des renseignements en version imprimable sur le programme de conservation de la nature dans le site Web de la TRNEE. Le texte complet des études de cas y sera affiché sous peu. Pour en savoir davantage, cliquez sur « Conservation » dans la page principale puis à la rubrique « La forêt boréale ».

Écologisation de la fiscalité : les études de cas sont terminées

Trois études de cas effectuées dans le cadre de la phase 2 du programme d'Écologisation de la fiscalité (EF) de la TRNEE concluent que les outils fiscaux et les mesures fiscales incitatives peuvent, à divers degrés, avoir un effet positif sur la réduction des émissions de carbone. Voici un bref aperçu de ces études.

Électricité produite au moyen de technologies renouvelables

L'étude de cas sur l'énergie renouvelable examine l'efficacité d'instruments fiscaux choisis pour accélérer l'utilisation des technologies d'énergie renouvelable (TER) et promouvoir le développement à long terme du secteur des énergies renouvelables au Canada.

Dans le cadre de cette exploration, l'étude de cas s'est penchée sur les technologies suivantes : éoliennes, hydroélectricité à faible impact, cellules photovoltaïques reliées au réseau, production d'électricité à partir de lixiviat de décharge, production électrique à partir de la biomasse, énergie marémotrice et énergie géothermique.

L'étude examine la situation actuelle et la capacité de production maximale à long terme de chacune de ces technologies en plus de présenter les coûts projetés de chacune ainsi que les tendances ayant une incidence sur ces coûts avant d'analyser les résultats.

Efficacité énergétique

Les Canadiens ont tendance à éviter les investissements présentant un rapport coût-efficacité évident en matière d'efficacité énergétique. Il s'agit là d'un des défis abordés dans l'étude de cas, laquelle évalue, par des prévisions de base et des modélisations ainsi que par des analyses économiques et politiques, la possibilité que la politique d'EF puisse influencer l'adoption des technologies d'efficacité énergétique.

Technologies de l'hydrogène

Cette étude de cas sur le rôle de la politique fiscale dans la promotion du développement des technologies de l'hydrogène et la réduction des gaz à effet de serre a donné lieu à un rapport de base et à une analyse économique.

Le rapport de base décrit l'état du développement des technologies de l'hydrogène au Canada et le cadre stratégique existant ; il fournit une évaluation initiale d'un éventail d'options de politique fiscale. Le rapport recense sept politiques fiscales susceptibles de fournir des incitatifs directs aux technologies de l'hydrogène tout en abordant la question d'un obstacle majeur qui limite actuellement la pénétration de ces technologies dans le marché.

L'analyse économique présente les résultats de l'exercice de modélisation réalisé afin de mesurer l'incidence des politiques fiscales sur certaines technologies de l'hydrogène bien précises. **b**



Mise à jour sur le programme de l'EF et énergie

Dans le cadre de l'orientation actuelle du programme sur l'Écologisation de la fiscalité et de l'énergie de la TRNEE sur l'utilisation de la politique fiscale pour réduire les émissions de carbone sans augmenter les émissions d'autres polluants, trois études de cas ont été menées à bien. (Voir l'article ci-joint pour une brève description du contenu de ces trois études.) Ces études de cas devraient être publiées sur le site Web de la TRNEE d'ici la fin de septembre.

Le groupe de travail sur l'EF et l'énergie de la TRNEE a entrepris l'examen des effets macro-économiques des instruments fiscaux ciblant les émissions de carbone. Un atelier sur la politique fiscale et la « décarbonisation » à long terme est également en préparation. Par ailleurs, la rédaction d'un rapport relatif à l'*État du débat* sur l'EF et l'énergie se poursuit, à partir de l'ensemble des activités du programme. **b**

Marchés financiers et durabilité

Nouvelles en bref

Prenant appui sur les principaux enjeux recensés lors des rencontres de délimitation tenues l'automne et l'hiver derniers, le programme novateur de la TRNEE sur les Marchés financiers et la durabilité, dont le but est d'articuler l'état du débat sur les relations entre les marchés financiers, le rendement financier et la durabilité au Canada, poursuit ses recherches et ses consultations auprès de participants importants aux marchés financiers. Voici un aperçu des activités récentes :

- Le rapport intitulé *A Comparative Study of UK and Canadian Pension Fund Transparency Practices* a fait l'objet d'une rencontre consultative avec des fiduciaires provenant du milieu syndical canadien. La réunion, tenue en juillet à Toronto, a permis de recueillir des commentaires intéressants sur les recommandations et les orientations de recherche contenues dans le rapport.

- L'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) prépare un rapport à l'intention de la TRNEE. Le document, qui devrait être produit à la mi-septembre, fournira des renseignements contextuels importants pour les discussions de la TRNEE sur la divulgation. Le rapport traitera de questions comme le statut de la Déclaration annuelle de renseignements (DAR) et des commentaires et analyse de la direction au Canada ; le traitement actuel des considérations sociales, éthiques et environnementales (SEE) ; et la progression de l'intégration des facteurs SEE dans les décisions d'investissement.

- Le programme Marchés financiers et durabilité prépare d'autres recherches dans les secteurs de la durabilité des entreprises, de la gouvernance, des liens entre les décisions de répartition de l'actif et la durabilité et, peut-être, des moyens de mesure.

La TRNEE publiera à l'automne 2005 un rapport sur l'*État du débat* qui contiendra les constats et les recommandations du programme sur les Marchés financiers et la durabilité. **b**

Conférence

La TRNEE et le Canadian Institute for Business and the Environment seront l'hôte du premier sommet canadien sur les services et les technologies durables qui aura lieu au Château Laurier d'Ottawa du 14 au 16 novembre 2004.

Le sommet présentera des conférenciers des secteurs privé et public qui nous feront connaître les occasions de croissance économique et d'amélioration de la qualité de l'environnement par l'application accrue de technologies et de services canadiens innovateurs et durables.

Pour de plus amples renseignements sur les occasions de commandites, les expositions, l'inscription et le programme visitez le site

www.stss.ca **b**

English Accueil Contactez-nous Aide Site du

Index des publications Liste des catégories Recherche

Bibliothèque virtuelle

Visitez la bibliothèque virtuelle de la TRNEE à www.nrtee-trnee.ca. Cette bibliothèque donne accès à plus de 300 documents et publications de la TRNEE qui sont classés dans des catégories faciles à trouver et qui comprennent : les ressources naturelles, la connaissance de la communauté, les questions atmosphériques, l'échange des droits émission, l'écologisation des politiques et la santé.

MEMBRES DE LA TRNEE

Président

Harvey L. Mead
Sainte-Foy (Québec)

Vice-présidente

Patricia McCunn-Miller
Calgary (Alberta)

Vice-président

Ken Ogilvie
*Directeur général
Pollution Probe Foundation
Toronto (Ontario)*

Harinder P. S. Ahluwalia

*Président-directeur général
Systèmes Info-Électroniques inc.
Dollard-des-Ormeaux (Québec)*

Edwin Aquilina

*Conseiller spécial auprès du maire
de la ville d'Ottawa
Ottawa (Ontario)*

Louis Archambault

*Président-directeur général
Groupe-conseil Entraco Inc.
North Hatley (Québec)*

Jean Bélanger

Ottawa (Ontario)

David V. J. Bell

*Professeur d'études environnementales
Université York
Toronto (Ontario)*

Katherine M. Bergman

*Doyenne, Faculté des sciences et professeure à
la Faculté de géologie
Université de Regina
Regina (Saskatchewan)*

William J. Borland

*Directeur
Affaires environnementales
JD Irving Limited
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)*

Wendy L. Carter

Vancouver (Colombie-Britannique)

Douglas B. Deacon

*Propriétaire
Trailside Café and Adventures
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)*

Terry Duguid

Winnipeg (Manitoba)

L'honorable Michael Harcourt

*Président
Comité consultatif externe sur les villes
et les collectivités
Bureau du conseil privé - région Pacifique
Vancouver (Colombie-Britannique)*

Linda Louella Inkpen

St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)

Diane Frances Malley

*Présidente
PDK Projects Inc.
Nanaimo (Colombie-Britannique)*

Cristina Marques

*Co-propriétaire et promotrice de constructions
Dreamcoast Homes
Toronto (Ontario)*

Patrice Merrin Best

*Vice-présidente exécutive
Luscar Ltd.
Edmonton (Alberta)*

Alfred Pilon

*Secrétaire général
Office franco-québécois pour la jeunesse
Montréal (Québec)*

Qussai Samak

*Conseiller syndical
Confédération des syndicats nationaux
Montréal (Québec)*

Keith Stoodley

*Directeur, Marketing et ventes
Lotek Wireless Inc.
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)*

John Wiebe

*Président-directeur général
GLOBE Foundation of Canada
Vancouver (Colombie-Britannique)*

Judy G. Williams

*Associée
MacKenzie Fujisawa
Vancouver (Colombie-Britannique)*

SECRETARIAT DE LA TRNEE

Directeur général et premier dirigeant par intérim
Gene Nyberg

Adjointe de direction au secrétaire général
Hélène Sutton

Conseillère principale en politiques
Carolyn Cahill

Conseillers et conseillères en politiques
Karen Hébert
David Myers
Alexander Wood

Gestionnaire, Évaluation et planification générale
Lisa Woodward

Chargée des projets spéciaux
Sara Melamed

Associés à la recherche
Alex Long
Erik Sparling

Gestionnaire des communications
Moira Forrest

Conseillère en communications
Kelly Bagg

Agent de soutien du réseau et du site Internet
Edwin Smith

Éditrice
Kindi Chana

Coordonnatrice du fonds d'information documentaire
Angela Kuhn

Spécialiste de l'information
Phyllis Leonardi

Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des conférences et réunions
Cathy Heroux

Gestionnaire, Finances et administration
Pierrette Guitard

Gestionnaire adjoint, Finances et administration
Michael Hammond

Adjointe, Finances et administration
Denise Dinel-Larivière

Commis, Finances et administration
Marie-France Brassard

Adjointes administratives
Lise Bélanger
Denise Johnston
Tania Tremblay
Denise Wilson

Réceptionniste et secrétaire
Carole Desjardins

Renseignements complémentaires : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Édifice Canada
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
Canada K1R 7Y3
Tél. : (613) 992-7189
Fax. : (613) 992-7385
Courriel : admin@nrtee-trnee.ca
Web : <http://www.nrtee-trnee.ca>

Pour éviter tout doublement et gaspillage,
veuillez nous signaler toute erreur éventuelle
dans votre adresse postale.

Imprimé avec des encres végétales sur
du papier recyclé Evolution (Rolland)
Choix environnemental canadien.

Also available in English
ISSN 1200-0450

